

NOTE DE SERVICE

N° 01-077-V33 du 18 juillet 2001

NOR : BUD R 01 00077 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

VOL DE LA CARTE PROFESSIONNELLE D'UN INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Date d'application : 18/07/2001

MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE PROFESSIONNELLE ; VOL

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T								

DIFFUSION

GT 64

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

1^{ère} Sous-direction - Bureau 1A

Monsieur le Receveur Général, Trésorier-Payeur Général de la région Ile-de-France vient de me signaler le vol de la carte professionnelle appartenant à M. Pierre DANJOIE, Inspecteur du Trésor public en fonctions à la Recette Générale des Finances de Paris.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.